Image not found or type unknown

Licenciement pour faute quelles indemnitees

Par **gaelleMM**, le **24/09/2008** à **22:20**

Bonsoir,

Mon ami voulait se faire licencier afin de travailler dans la région toulousaine;
Il travaillait avec le patron seulement, en qualité de reparateur motocycle;
Il lui avait parlé de son départ mais voulait se faire licencier afin d'obtenir les assedics.Son patron ne savait quel licenciement lui approuver alors cela trainait.....
Mon ami avait contracté un pret avec lui de 1500 euros qu'il lui retirait de son salaire par mois.
Mon ami ne venant plus au travail, s 'est fait licencier pour faute...le patron lui a fait un solde tout compte qui equivalait a 4 semaines de congés payés et lui a dit que les indemnitées de licenciement ,il lui prenait sur son pret cad donc 1500 euros,bizzarement pas un centime de plus....est ce vraiment ca sachant qu il y a travaille 4 ans dans cette entreprise???combien devrat il percevoir normalement?Si oui doit il lui demander le reste?en decomptabilisant le pret?
Merci de me repondre

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés